

LE VOLLEY OUTDOOR C'EST IN MY CLUB

2025

LA FFVOLLEY VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS TOURNOIS OU AUTRES ÉVÉNEMENTS OUTDOOR
OUVERTS À TOUS !

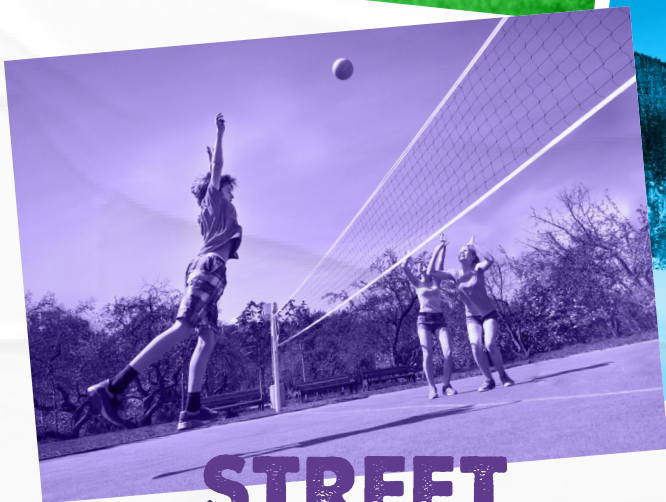
GREEN



BEACH



STREET



SNOW



GREEN

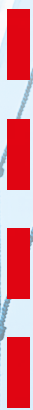
BEACH

STREET

SNOW

SOMMAIRE

GUIDE DES ORGANISATEURS



GREEN

BEACH

STREET

SNOW

ÉDITION

« Mesdames et Messieurs les organisateurs,

À l'issue d'une olympiade exceptionnelle ponctuée par une seconde médaille d'or olympique et marquée par un nouveau record de licenciés au sein des clubs de notre fédération, nous souhaitons continuer à œuvrer pour faire rayonner le volley.

En effet, nous avons la ferme volonté de promouvoir et encourager toutes les formes de pratiques (#AChacunSonVolley), et notamment en extérieur : volley sur herbe, sur sable, sur dur ou encore sur neige. Nous savons combien ces pratiques outdoor sont précieuses pour fidéliser nos licenciés et en attirer de nouveaux.

Afin d'y parvenir, la FFvolley va investir des moyens financiers à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros en 2025 et 2026.

L'enjeu est de soutenir tous les organisateurs (clubs, comités et ligues) d'événements outdoor, nouveaux ou existants, qui participent à la promotion des volleys ainsi qu'à la pérennité des structures.

Ce dossier a vocation à présenter cette édition 2025 du projet « le volley OUTDOOR C'EST IN my club » : les critères d'éligibilité et le soutien apporté par la FFvolley à tous les organisateurs s'inscrivant dans ce dispositif. Vous y trouverez également des conseils visant à optimiser l'organisation de vos événements.

En 2026, un projet innovant verra le jour. Il devra permettre notamment de créer progressivement un circuit de toutes les pratiques outdoor (beach, green, street et snow), donnant lieu à un classement des licenciés comme cela existe déjà aujourd'hui pour le Beach Volley Series (BVS).

À travers cette démarche ambitieuse, nous espérons soutenir les organisateurs, mieux satisfaire nos licenciés et en attirer de nouveaux.

Nous adressons à tous les organisateurs nos remerciements et nos vœux de réussite pour leurs manifestations. »

**ÉRIC TANGUY
SÉBASTIEN GONÇALVES-MARTINS
GUILLAUME PAPIN**



LE PROJET

OBJECTIFS

À travers son projet fédéral 2025-2028, la FFvolley a dévoilé son ambition de faire de cette olympiade celle du volley outdoor, au sens large du terme (volley sur sable, herbe, neige et dur). Dans ce contexte, cette édition 2025 du dispositif « le volley OUTDOOR C'EST IN my club » a pour objectifs :

- ✓ D'inciter l'ensemble des structures du réseau fédéral organisant des événements outdoor à les référencer sur l'Espace Clubs,
- ✓ D'accompagner ces porteurs de projets à travers des actions de communication ou la mise à disposition d'outils,
- ✓ De les valoriser à l'issue de leur(s) manifestation(s) grâce à un système de « cagnotte », qui pourra permettre aux structures d'acquérir gratuitement du matériel.

STRUCTURES ÉLIGIBLES

- ✓ CLUBS AFFILIÉS À LA FFVOLLEY (GSA)
- ✓ COMITÉS DÉPARTEMENTAUX (VIA LE GSD)
- ✓ LIGUES RÉGIONALES (VIA LE GSR)
- ✓ STRUCTURES ORGANISANT UN ÉVÉNEMENT EN PARTENARIAT AVEC UN CLUB, UN COMITÉ OU UNE LIGUE

ÉVÉNEMENTS ÉLIGIBLES

- ✓ Tournois, animations ou initiations déclarés obligatoirement sur l'Espace Clubs (via la rubrique « Demande de tournois ou d'événements »)
- ✓ Sur l'une (ou plusieurs) de ces surfaces : herbe, sable, dur ou neige

NB : les stages, tournois BVS et rassemblements SMASHY ne seront pas éligibles.

PUBLICS VISÉS

- ✓ L'événement peut être à destination de toutes catégories d'âges (jeunes, seniors, masters), et tous genres (femmes, hommes ou mixte)

Et doit être ouvert :

- aux non licencié(e)s FFvolley (qui pourront - a minima - prendre une licence événementielle pour participer à la manifestation)
- et également ouverts aux licencié(e)s FFvolley

PÉRIODES D'ÉLIGIBILITÉ ET TERRITOIRES CONCERNÉS

- ✓ Du 1^{er} mai au 30 septembre 2025 (événements en Métropole et Outre-Mer)
- ✓ Du 1^{er} décembre 2025 au 30 avril 2026 (événements uniquement snow volley en France métropolitaine ou tous types de surfaces dans les territoires ultramarins)

GREEN

BEACH

STREET

SNOW

ACCOMPAGNEMENT DE LA FFVOLLEY

POURQUOI DÉCLARER SON ÉVÉNEMENT OUTDOOR VIA L'ESPACE CLUBS ?

SOUTIEN FINANCIER VIA UNE CAGNOTTE

Recevez un **soutien financier** de la Fédération suite à votre organisation via un système de « **cagnotte** ». En suivant les différents **critères définis par la FFvolley** (présentés ultérieurement dans ce dossier), vous recevrez une dotation financière dans votre cagnotte, que vous pourrez utiliser en achetant du matériel pour vos événements outdoor 2026. Le montant de votre cagnotte vous sera communiqué en fin d'année 2025.

COMMUNICATION IMPACTANTE

En déclarant une (ou plusieurs) manifestation outdoor, tout organisateur recevra :

- ✓ Une arche « À chacun son volley »
- ✓ Le kit numérique fédéral, avec les logos :
 - « Le volley OUTDOOR C'EST IN my club »
 - « À chacun son volley »



Chaque événement déclaré sur l'Espace Clubs apparaîtra sur :

- ✓ Le site de la FFvolley (espace « trouver un tournoi/événement »)
- ✓ Le calendrier fédéral « événements outdoor » (diffusé sur les réseaux sociaux)

OUTILS D'AIDE À LA PRISE DE LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES

Afin de vous aider dans la saisie de vos licences événementielles prises dans le cadre de vos manifestations, la FFvolley met à votre disposition deux nouveaux outils :

- ✓ Un fichier excel type, que vous pouvez télécharger, renseigner, puis téléverser sur l'Espace Clubs.
- ✓ Un QR code associé à chaque événement, permettant aux participants de saisir eux-mêmes leur licence événementielle.



PRÊT DE MATÉRIEL VIA LES LIGUES RÉGIONALES

Vos ligues régionales ont reçu des « kits outdoor » (ballons, filets, ...), afin de donner de l'ampleur aux événements éligibles au dispositif sur leur territoire. Ces différents kits seront mis à disposition des clubs ou des comités qui en font la demande. N'hésitez donc pas à contacter votre ligue à ce sujet !

ASSURANCE FÉDÉRALE POUR VOTRE ÉVÉNEMENT

En déclarant votre événement via l'Espace Clubs, vous bénéficiez automatiquement de la couverture « Responsabilité Civile », via le contrat fédéral MAIF.

CALENDRIER

GREEN

BEACH

STREET

SNOW

AVRIL

LANCEMENT DU PROJET
WEBINAIRE DE PRÉSENTATION



MAI À SEPTEMBRE

ENVOI DES ARCHES À CHAQUE ORGANISATEUR
PUBLICATION DES CALENDRIERS RÉGIONAUX
DES ÉVÉNEMENTS OUTDOOR



OCTOBRE - NOVEMBRE

ÉVALUATION DES ORGANISATEURS
SELON LES CRITÈRES DE FINANCEMENT
ATTRIBUTION DES CAGNOTTES AUX STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES



DÉCEMBRE À AVRIL

ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÉNEMENTS ÉLIGIBLES

PREMIÈRE PÉRIODE
D'ÉLIGIBILITÉ
DES ÉVÉNEMENTS
OUTDOOR
« ÉTÉ 2025 »

DEUXIÈME PÉRIODE
D'ÉLIGIBILITÉ
DES ÉVÉNEMENTS
OUTDOOR
« HIVER 2025/2026 »

GREEN

BEACH

STREET

SNOW



VALORISATION FINANCIÈRE DE VOTRE ÉVÉNEMENT

La FFvolley a défini une liste de critères qui, si vous les considérez, vous permettront de générer une somme d'argent sous forme de « **cagnotte** », suite à votre événement.

Grâce à cette cagnotte, vous aurez la possibilité de choisir dans un « **catalogue fédéral** » les différents éléments dont vous aurez besoin pour reconduire votre événement en 2026, tout en essayant de le faire monter en gamme (matériel, communication, ...).

PRÉREQUIS OBLIGATOIRE À CE SOUTIEN FINANCIER DE LA FFVOLLEY

Afin de recevoir un **soutien financier** via ce système de cagnotte, la structure devra justifier de la tenue de ses événements en prenant au moins une photo (par manifestation) de l'**arche « À chacun son volley »** reçue au préalable (ex : cliché des bénévoles, des équipes, ou des vainqueurs sous l'arche). Ces éléments seront demandés par la FFvolley suite à l'événement.

NB : Une gratification complémentaire sera accordée aux organisateurs ayant réalisé une vidéo « **post-événement** », comportant le logo de l'opération « le volley OUTDOOR C'EST IN my club ».

CRITÈRE PRINCIPAL : LE NOMBRE DE LICENCES SAISIES LORS DE VOS ÉVÉNEMENTS

- ✔ **Prise de licences événementielles**
(personnes n'ayant pas déjà de licence fédérale sur la saison en cours ou N-1).
- ✔ **Transformation de ces licences événementielles en licences fédérales annuelles :**
 - Pour un événement sur la période « été 2025 », cette licence annuelle doit être prise avant le 15/10/25 pour être valorisée.
 - Pour un événement sur la période « hiver 2025/2026 », cette licence annuelle doit être prise avant le 15/05/26 pour être valorisée.
- ✔ **Prise de licences temporaires**

CRITÈRE BONUS : LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE ÉCORESPONSABLE EN S'APPUYANT SUR LE GUIDE « SPORT PLANÈTE » DE LA MAIF

- ✔ Une auto-évaluation des engagements en faveur de l'environnement sera demandée aux organisateurs souhaitant s'impliquer dans cette démarche, qui sera valorisée financièrement.

[VOIR LE GUIDE « SPORT PLANÈTE DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS »](#)

- ✔ Les événements obtenant le « Label Développement Durable, le sport s'engage » du CNOF seront d'autant plus valorisés.

[VOIR LE « LABEL DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE »](#)

DÉCLARER SON ÉVÉNEMENT

GREEN

BEACH

STREET

SNOW



HOMOLOGUER SON ÉVÉNEMENT SUR L'ESPACE CLUBS

EN QUELQUES CLICS VIA VOTRE ESPACE CLUBS :

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CLUBS DANS LA COLONNE
« GESTION SPORTIVE »

CLIQUEZ SUR
« DEMANDE DE TOURNOIS OU D'ÉVÉNEMENTS »
PUIS
« DÉCLARER UNE NOUVELLE DEMANDE D'HOMOLOGATION »

RENSEIGNEZ LE FORMULAIRE D'HOMOLOGATION DE VOTRE ÉVÉNEMENT
RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE CLUB, VOTRE ÉVÉNEMENT,
LES RÉCOMPENSES, ET INFORMATIONS DE L'ORGANISATEUR

PUIS
« ENREGISTRER LES MODIFICATIONS »

Une fois votre formulaire de demande d'homologation enregistré, vous devrez attendre la validation de votre comité et/ou de votre ligue (+ celle de la FFvolley si vous avez sélectionné le niveau « national » ou « international ») pour que votre événement soit officiellement homologué et répertorié sur le [site fédéral](#).

GREEN

BEACH

STREET

SNOW



LES PARTICIPANTS NON LICENCIÉS FFVOLLEY POURRONT - A MINIMA - SE VOIR DÉLIVRER UNE LICENCE ÉVÉNEMENTIELLE (GRATUITE) POUR PRENDRE PART À VOTRE ÉVÉNEMENT

LES AVANTAGES DE LA LICENCE ÉVÉNEMENTIELLE :

Cette licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile et de l'assurance Individuelle Accident Corporel de base figurant dans le contrat d'assurance souscrit par la FFvolley auprès de son assureur.

Elle peut également permettre aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en-dessous, de bénéficier de leur 1ère licence FFvolley compétition volley-ball gratuite au sein du club de leur choix, si cette demande de licence est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance de la licence événementielle.

COMMENT DÉLIVRER DES LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES LORS DU TOURNOI ?

Afin de pouvoir délivrer des licences événementielles aux participants non licenciés FFvolley, lors de votre tournoi, vous pourrez utiliser le bulletin ci-dessous :

BORDEREAU ADHÉSION LICENCE ÉVÉNEMENTIELLE

COMMENT RATTACHER DES LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES À SON ÉVÉNEMENT ?

Lors de l'homologation de votre manifestation, un « événement » sera automatiquement créé sur votre Espace Clubs. Vous pourrez ainsi y rattacher des licences événementielles :

▶ VOIR TUTO VIDÉO

**LE VOLLEY
OUTDOOR
C'EST IN
MY CLUB**



FFvolley

DÉCLARER SES LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES

- GREEN
- BEACH
- STREET
- SNOW



RECOMMANDATIONS

La FFVolley invite les organisateurs d'événements outdoor, et notamment de tournois, à optimiser « l'**expérience joueur** ». Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous quelques rappels et recommandations afin de vous aider dans l'organisation de votre manifestation.

Il n'y a aucune obligation à suivre tous ces conseils mais plus vous en validez, plus l'expérience joueur sera riche, ce qui renforcera l'attrait de votre événement, et incitera les participants à revenir.

PARTICIPANT.E.S

La participation de joueurs de niveaux différents

La présence de différentes catégories (masculin, féminin, mixte, jeune, étudiant, etc.)

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

Promotion du tournoi (site web, réseaux sociaux, affiches réutilisables)

Couverture médiatique (TV, presse locale, régionale, nationale et spécialisée)

Prise de vidéo (streaming, live réseaux sociaux, recap vidéo, production TV, vidéo d'ambiance...)

DOTATIONS ET RÉCOMPENSES

Valorisation en dotations offertes aux participants

Envoi des photos aux participants + film post événement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'appuyer sur le guide « Sport Planète » réalisé par la MAIF, proposant des actions telles que :

Avoir un référent développement durable sur l'événement

Réaliser des actions de sensibilisation en faveur de l'environnement

Valoriser les mobilités douces (vélo, covoiturage, transports en commun, etc...)

Réduire au maximum la production de déchets et les recycler (tri sélectif)

ANIMATIONS ET AMBIANCE

Accueil et convivialité des organisateurs

Présence d'animations : musique, speaker, jeux/concours animés pour le public

Implication du public (animations et initiations parallèles aux compétitions)

Proposer des initiations à certaines disciplines associées au volley, telles que le soft volley, le volley assis, ...

QUALITÉ DES INSTALLATIONS ET DE L'ORGANISATION

Nombre et qualité des terrains (matériel utilisé, habillage visuel, surface de jeu)

Présence d'installations annexes (vestiaires, douches, WC, buvette, restauration...)

Organisation logistique (planning, gestion des scores, rencontres arbitrées, signalétique)

Déroulement sportif (nombre de matches joués avant élimination, temps d'attente entre les rencontres, ...)

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT

PC Médical et/ou sécurité

Espaces de bien être (kiné, massage, récupération...)

Encadrement des jeunes participants (présence d'encadrants diplômés lors des animations)

**LE VOLLEY
OUTDOOR
C'EST IN
MY CLUB**



**GREEN
BEACH
STREET
SNOW**



CONTACT

Yvan MAIROT

yvan.mairot@ffvolley.org

01 58 42 22 13



FFvolley

2-4 rue des Sarrazins
94000 Créteil